



**l'Assurance
Maladie**

RISQUES PROFESSIONNELS

Agir ensemble, protéger chacun

Caisse régionale
Île-de-France

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

26 janvier
2023

PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS : TABLE RONDE COLLECTE DES DÉCHETS EN SÉCURITÉ ET AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES

Le jeudi 26 janvier 2023, aux côtés de la Cramif, l'INRS, des prestataires de collecte, des représentants des collectivités territoriales et locales et des fédérations professionnelles prendront la parole lors d'une table ronde dédiée à la collecte des déchets en sécurité et l'aménagement des territoires. Les facteurs de risques liés à cette activité seront abordés, et en particulier ceux liés à l'environnement urbain, à l'origine d'accidents du travail ou de maladies professionnelles pour les salariés des prestataires de collecte ou de sinistres pour les administrés. Coordination et communication entre les différents acteurs de la collecte des déchets sont indispensables pour garantir une prévention durable, sociale et responsable.

➤ COLLECTE DES DÉCHETS : UNE ACTIVITÉ À RISQUES



**L'ASSURANCE MALADIE - RISQUES PROFESSIONNELS ENREGISTRE
EN 2020 DANS LE SECTEUR DE LA COLLECTE DES DÉCHETS**

2 235 accidents du travail dont **4** mortels et **111** graves

Près de la moitié de cette sinistralité est liée à l'interférence de cette activité avec l'espace urbain. L'implantation des points de collecte et l'aménagement de la voirie dans les projets de création et de rénovation de l'espace urbain sont des facteurs de risques déterminants pour les salariés, les riverains et les usagers de la voie publique.

➤ SINISTRALITÉ NATIONALE 2020 (NAF 3811Z)



L'ACTIVITÉ DE COLLECTE COMPTE

40 551 salariés répartis dans **1 731** établissements



LE COÛT DE LA SINISTRALITÉ EST PRÉOCCUPANT ET REPRÉSENTE ENVIRON

232 647 jours d'arrêt soit **640** jours d'équivalent à temps plein perdus à l'année



EN 2020, PARMIS LES 101 MALADIES PROFESSIONNELLES RECONNUES

95 % sont liées à la manutention



LES CAUSES PRINCIPALES SONT

• les manutentions manuelles

54 %

• les chutes de plain-pied

22 %

• les chutes avec dénivellation

12 %

➤ DÉMARCHE DE PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Implantée au cœur de la région Île-de-France, la Cramif mène des actions pour réduire le risque d'exposition professionnelle. En participant à cette table ronde le 26 janvier 2023 de 9h à 12h à la CPAM de Versailles, donneurs d'ordre, agents des services d'urbanisme, prescripteurs de collectivité territoriale, prestataires de collecte en sauront plus sur les risques inhérents à la collecte des déchets.

➤ [Téléchargez le pré-programme](#)

À propos de la Cramif

La Cramif est un organisme de Sécurité sociale appartenant au réseau Assurance Maladie. Elle est au service des assurés, des entreprises, des professionnels de santé, des associations du secteur médico-social.

D'une part, la Caisse verse des prestations (pensions d'invalidité, allocations de cessation anticipée d'activité des travailleurs de l'amiante, prestations des fournisseurs de grand appareillage).

D'autre part, elle agit dans le domaine sanitaire et social et de l'autonomie. Son service social accompagne et soutient les publics fragilisés. Son centre médical Stalingrad propose des consultations spécialisées. Son école de service social forme et perfectionne des travailleurs sociaux. Son centre Escavie informe et conseille en matière de handicap.

Enfin, la Cramif gère les risques professionnels. Elle contribue à la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles et participe au processus de leur reconnaissance. Elle calcule et notifie aux entreprises leurs taux de cotisation.

POUR EN SAVOIR PLUS, CONSULTEZ CRAMIF.FR

Contact presse :

✉ presse.cramif@assurance-maladie.fr

☎ 01 40 05 29 79 / 37 69

07 60 24 97 79



@cramif



LinkedIn



YouTube



**l'Assurance
Maladie**

RISQUES PROFESSIONNELS

Caisse régionale
Île-de-France